

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	4 mars 2015	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	4 mars 2015	En exercice: 50 Présents : 45 Votants : 50

Séance du 12 mars 2015

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le douze mars deux mille quinze à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRE, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Christine DEVILLECHABROLLE, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique GILLEQUIN

ETAIENT ABSENTS

Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE
M. Benoit HERR, procuration à Mme DEVILLECHABROLLE
M. Jean PARMENTIER, procuration à M. Bernard MORAINÉ
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : convention de servitude au profit d'ERDF

OBJET : convention de servitude au profit d'ERDF

Vu la délibération n° 40/2010 concernant le contrat de redynamisation du site de la défense de Joigny (CRSD),

Considérant le projet de création d'une pépinière d'entreprises et d'une micro-crèche,

Vu le projet de convention de servitudes autorisant Electricité Réseaux de France à installer un poste de transformation électrique sur un terrain propriété de la Communauté de Communes du Jovinien,

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

donne pouvoirs au Président aux fins de conclure la convention de servitudes permettant le raccordement de la pépinière d'entreprises et de la micro-crèche au réseau de distribution d'électricité,

autorise le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Date de réception
par la Préfecture : 23/03/15

date de publication : 23/03/15

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

